

# Amundi Euro Bond ESR - N

SYNTHESE DE  
GESTION

31/07/2019

OBLIGATAIRE ■

## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **164,554 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **31/07/2019**  
Actif géré : **949,34 ( millions EUR )**  
Indice de référence :  
**100% FTSE MTS INVESTMENT GRADE  
GOVERNMENT BROAD (1 1H00)**  
Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
Catégorie Morningstar © :  
**EUR GOVERNMENT BOND**  
Date de notation : **30/06/2019**

## Objectif d'investissement

Ce FCP est investi en obligations émises par des états de la zone euro.  
Sa gestion, privilégiant les valeurs socialement responsables, vise à apprécier la capacité des états concernés à assumer leur rôle et recherche la valorisation à moyen terme du capital investi au travers d'une gestion active de la sensibilité du portefeuille et de son positionnement sur la courbe des taux.  
Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Il s'agit d'un Fonds destiné aux OPCVM d'épargne salariale gérés par Amundi et aux OPCVM ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective gérés par Amundi.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)



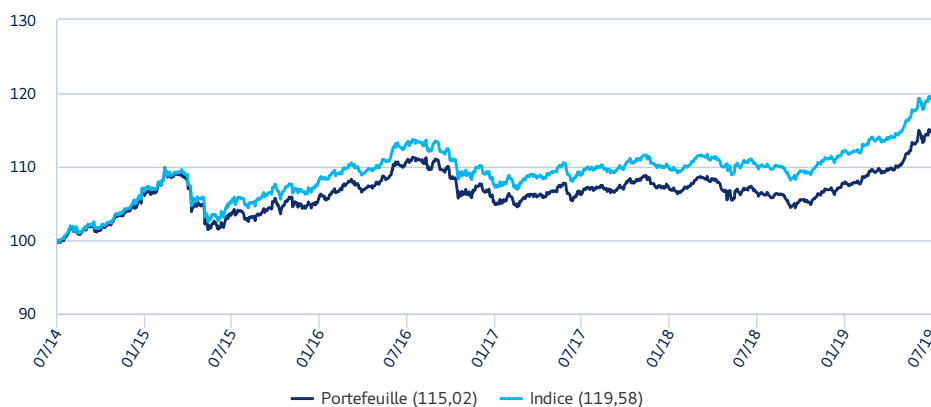
⚡ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

⚡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2018	28/06/2019	30/04/2019	31/07/2018	29/07/2016	31/07/2014
<b>Portefeuille</b>	7,59%	1,52%	5,10%	8,02%	3,94%	15,02%
<b>Indice</b>	7,64%	1,50%	5,20%	8,50%	5,72%	19,58%
<b>Ecart</b>	-0,04%	0,01%	-0,10%	-0,48%	-1,78%	-4,55%

### Performances calendaires (1) \*

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
<b>Portefeuille</b>	-0,48%	-0,08%	3,03%	0,08%	12,66%	2,68%	8,43%	1,32%	-0,31%	5,36%
<b>Indice</b>	0,81%	0,09%	3,58%	1,66%	13,47%	2,27%	11,74%	1,19%	0,56%	4,55%
<b>Ecart</b>	-1,28%	-0,17%	-0,55%	-1,58%	-0,81%	0,41%	-3,31%	0,14%	-0,86%	0,81%

### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	2,89%	3,34%	4,01%
<b>Volatilité de l'indice</b>	2,93%	3,31%	3,91%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,46%	0,50%	0,66%
<b>Ratio d'information</b>	-1,03	-1,16	-1,22
<b>Ratio de Sharpe</b>	2,90	0,46	0,78

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements

<b>Baisse maximale</b>	-7,70%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	387
<b>Moins bon mois</b>	06/2015
<b>Moins bonne performance</b>	-3,16%
<b>Meilleur mois</b>	11/2008
<b>Meilleure performance</b>	2,82%

### Indicateurs

	Portefeuille	Indice
<b>Sensibilité</b>	8,18	8,25
<b>Nombre de lignes</b>	86	313

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## OBLIGATAIRE ■

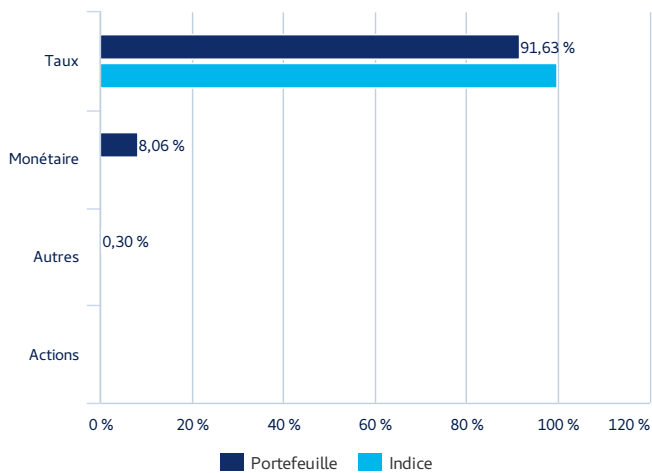
## Commentaire de gestion

De nouveaux signes de décélération de l'économie mondiale sont apparus en juillet. Ils ont toutefois été plus marqués en zone euro et dans les pays émergents qu'aux Etats-Unis. Les risques politiques sont restés importants, liés au conflit commercial opposant les Etats-Unis à la Chine, mais aussi au Brexit et aux différents foyers de tensions géopolitiques. L'attitude des banques centrales est devenue plus accommodante, illustrée notamment, en toute fin de mois, par une baisse de taux directeurs aux Etats-Unis.

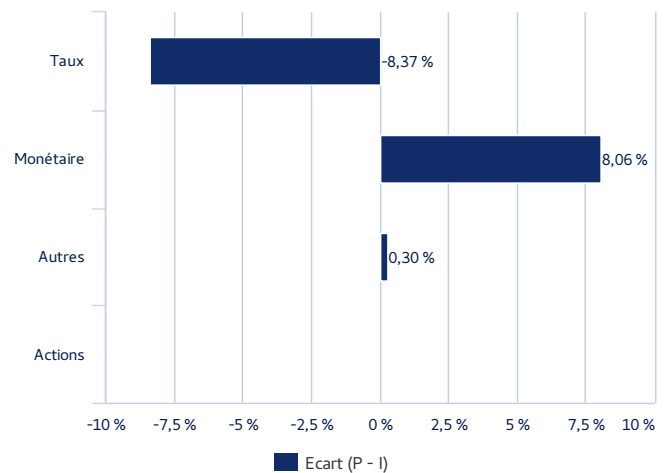
Alors que les rendements des taux américains ont évolué dans une fourchette relativement étroite en juillet, près des points bas de juin, les taux allemands à 10 ans ont à nouveau traversé le plancher à la suite des déclarations des banques centrales et la publication de données macroéconomiques plus faibles. Lors de sa dernière réunion, la BCE a répondu aux attentes des marchés et a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement pour septembre, contribuant ainsi à maintenir une pression baissière sur les rendements des emprunts d'État et à soutenir la quête de rendement. En conséquence, les spreads des obligations souveraines périphériques et les spreads de crédit se sont davantage resserrés au cours du mois, ces derniers se situant principalement dans le périmètre des notations de qualité supérieure. Le dollar américain s'est renforcé par rapport à l'euro en juillet, principalement en raison de l'amélioration des données macroéconomiques américaines et grâce aux déclarations résolument accommodantes de la BCE. De nouvelles incertitudes concernant le Brexit, en plus de la faible performance de la livre sterling, ont contribué à renforcer la pression baissière sur l'euro.

## Composition du portefeuille

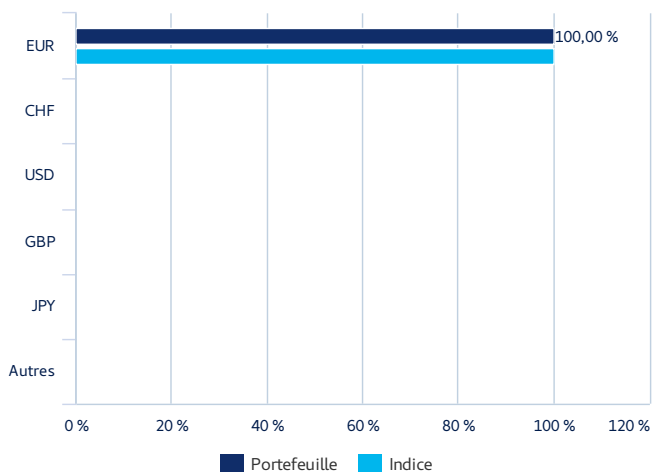
## Allocation d'actifs



## Allocation d'actifs en relatif



## Répartition par devises

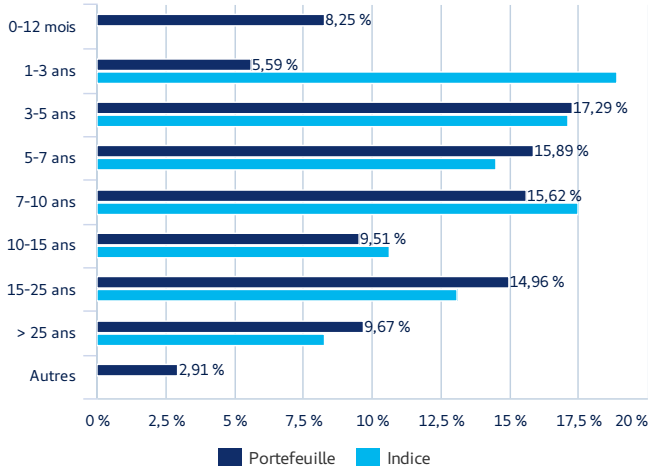


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par maturités

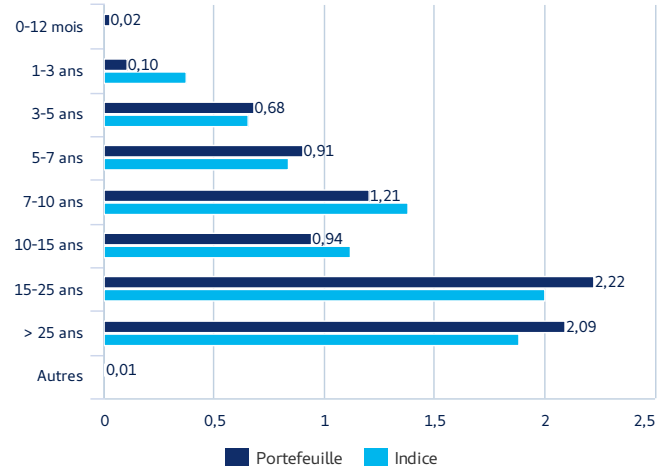
En % d'actif



\* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Répartition par maturités

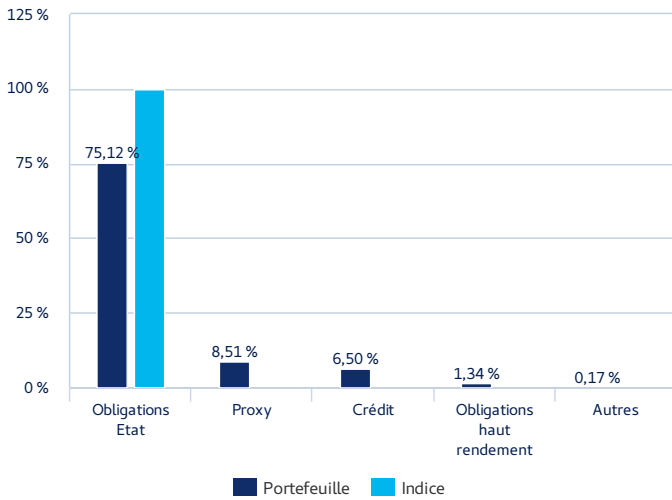
En points de sensibilité



\* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

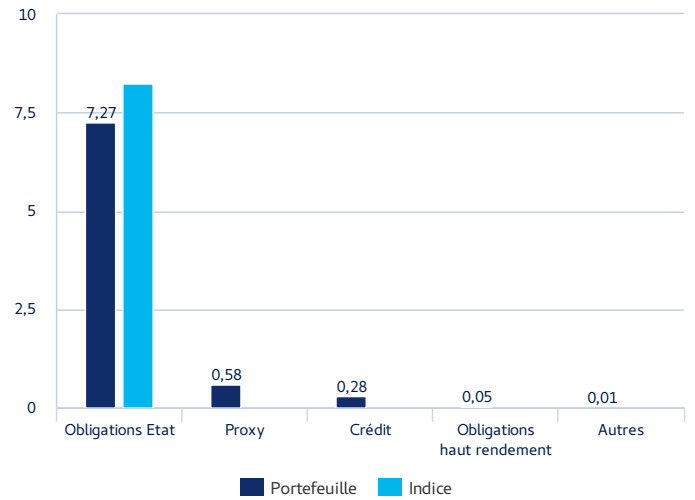
Répartition par types émetteurs

En % d'actif



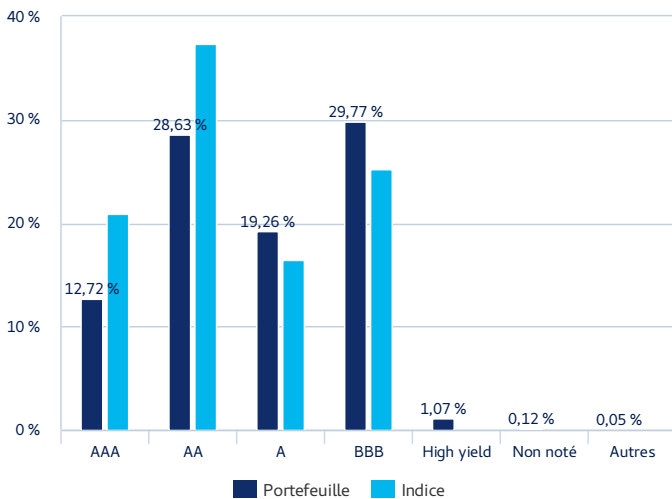
Répartition par types émetteurs

En points de sensibilité



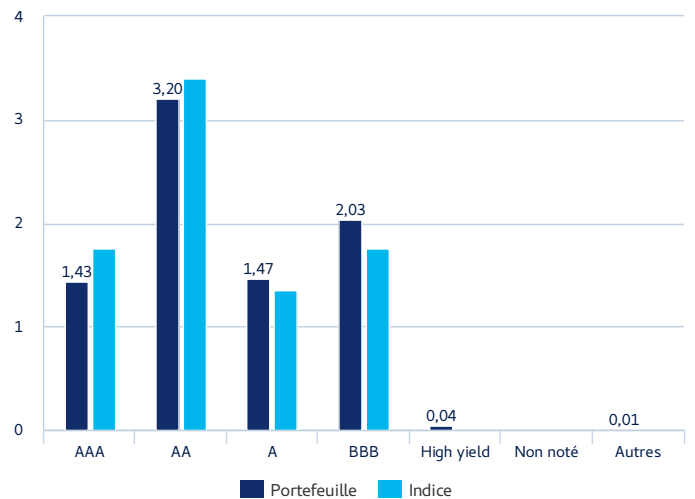
Répartition par notations

En % d'actif



Répartition par notations

En points de sensibilité

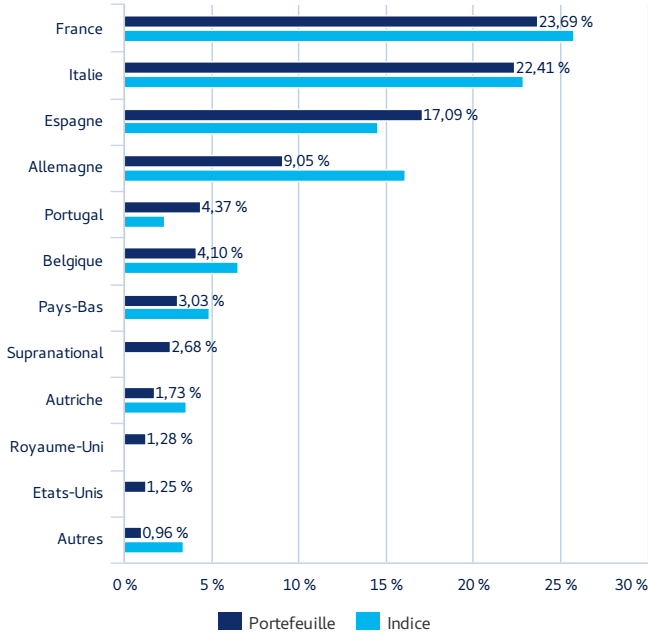


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

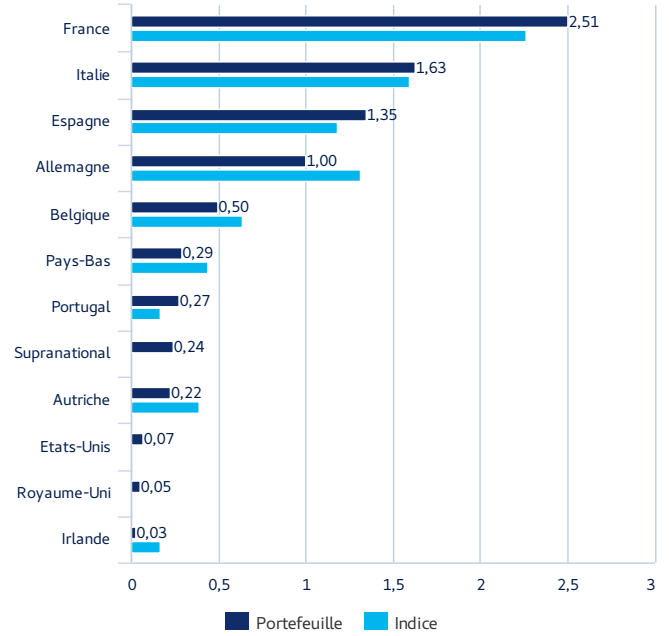
Répartition par pays

En % d'actif



Répartition par pays

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations

	% d'actif
ITALIAN REPUBLIC	21,37%
FRANCE	18,45%
SPAIN (KINGDOM OF)	16,00%
GERMANY	6,45%
PORTUGAL	4,35%
BELGIUM	4,06%
NETHERLANDS	2,54%
KFW-KDT F WDERAUFBAU	1,93%
AUSTRIA (REPUBLIC OF)	1,69%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	1,28%
<b>Total</b>	<b>78,13%</b>

## OBLIGATAIRE ■

## Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	02/05/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais d'entrée (maximum)	12,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,55% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	12,00%
Frais courants	0,61% (prélevés) - 31/12/2018
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Classification de l'organisme de tutelle	Obligations & titres créance Euro

©2019 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



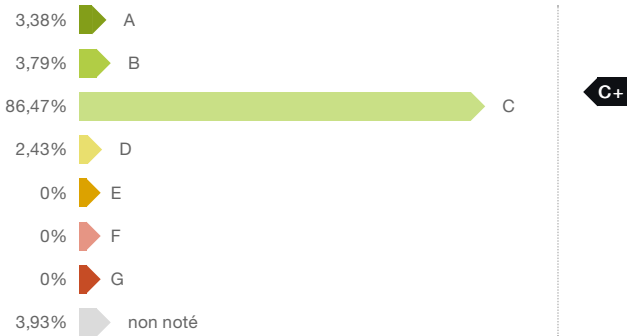
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>



De l'univers de référence<sup>3</sup>



Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	C+
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>

Nombre d'émetteurs	43
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	96,07%

Certification et Label ISR



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

## OBLIGATAIRE ■

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.